

## MODALITÉS DE L'OFFRE MICHELIN « BON D'ACHAT OFFERT »

Pour l'opération Michelin d'Allopneus, ALLOPNEUS vous propose de bénéficier d'une offre promotionnelle dont les modalités sont décrites ci-dessous.

### Comment participer à l'opération ?

1. Achetez entre le 6 et le 20 octobre 2020, 2 ou 4 pneus tourisme, 4x4, camionnette, de marque Michelin, de même dimension et de même gamme (été, hiver et 4 saisons) en France métropolitaine (Corse et Monaco inclus) sur le site [www.allopneus.com](http://www.allopneus.com)
2. Dans un délai de 3 semaines après la date de fin de l'opération, vous recevrez par email, à l'adresse que vous nous aurez communiquée lors de votre commande, votre bon d'achat sous la forme d'un code. Le montant du bon d'achat est défini selon la dimension des pneumatiques achetés :

	<b>14-15-16 pouces</b>	<b>17 pouces</b>	<b>18 pouces et plus</b>
<b>2</b> pneus Michelin achetés	20€ offerts en bon d'achat	30€ offerts en bon d'achat	50€ offerts en bon d'achat
<b>4</b> pneus Michelin achetés	40€ offerts en bon d'achat	60€ offerts en bon d'achat	100€ offerts en bon d'achat

Votre bon d'achat sera à valoir pour un nouvel achat de 2 pneus minimum Michelin tourisme, 4x4, camionnette, été, hiver ou 4 saisons.

Le bon d'achat est valable uniquement sur **Allopneus.com** jusqu'au 20/12/2020 inclus (hors frais de port) pour toute commande strictement supérieure à la valeur du bon.

En commandant les pneumatiques dans le cadre de cette opération vous participez également au tirage au sort pour tenter de gagner l'un des 30 remboursements de commandes mis en jeu (Règlement disponible ci-dessous).

Offre réservée uniquement aux clients particuliers et professionnels (Entreprises et Administrations), hors professionnels de l'automobile (revendeurs de pneumatiques) et professionnels ayant déjà établi un accord avec Allopneus.com. Offre réservée exclusivement à toute personne morale ou toute personne physique majeure ayant accès à Internet et résidant en France métropolitaine (Corse et Monaco inclus). Offre limitée à une participation par foyer (même nom, même adresse, même adresse e-mail, et pour les professionnels même numéro RCS).

Chaque client peut acheter un pneu Michelin Tourisme, 4x4, V.U à l'unité mais ne bénéficiera pas de l'offre promotionnelle. Pour bénéficier de l'offre, les pneumatiques Michelin ouvrant droit à l'offre devront avoir été achetés en une fois et figurer sur la même facture.

Pour toutes questions relatives à l'offre, vous pouvez nous contacter :

Par mail : [commercial@allopneus.com](mailto:commercial@allopneus.com)

Par téléphone du lundi au vendredi de 08:30 à 18:30 au 0892460900 (service 0,40€/min + Prix appel)

Par voie postale : Service Marketing Allopneus / MICHELIN - CS 30470 60 Rue de la Tramontane-13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2.

## **REGLEMENT DU JEU** **MICHELIN- REMBOURSEMENT DE COMMANDE A GAGNER**

### **Article 1 - Société Organisatrice**

La société "ALLOPNEUS", société par actions simplifiées, au capital de 54.990 Euros, immatriculée au registre du commerce d'Aix-en-Provence sous le numéro 327.125.878 RCS d'Aix-en-Provence, dont le siège social est situé ALLOPNEUS-CS 30470 60 Rue de la Tramontane-13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2, organise un jeu avec obligation d'achat du 6 au 20 octobre 2020 inclus, réservé uniquement aux clients particuliers et professionnels (Entreprises et Administrations), hors professionnels de l'automobile (revendeurs de pneumatiques) et professionnels ayant déjà établi un accord avec Allopneus.com, résidant en France Métropolitaine (Corse et Monaco inclus).

Ce jeu est annoncé via l'opération promotionnelle, nommée « BON D'ACHAT OFFERT » sur le site [www.allopneus.com](http://www.allopneus.com) du 6 au 20 octobre 2020 inclus.

### **Article 2 - Qui peut participer ?**

Cette opération est réservée exclusivement à toute personne majeure ayant accès à Internet et résidant en France métropolitaine, Corse et Monaco, à l'exclusion du personnel des sociétés organisatrices, gestionnaires, de contrôle et sous-traitantes ainsi que de leur famille proche (en ligne directe). ALLOPNEUS se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions.

### **Article 3 – Comment participer ?**

Pour participer au tirage au sort, le client doit acheter au minimum 2 pneumatiques Michelin de même dimension et de même gamme (tourisme, 4x4 ou camionnette, été, hiver et 4 saisons) sur le site [www.allopneus.com](http://www.allopneus.com) entre le 6 et le 20 octobre 2020 inclus (date de commande faisant foi). Ne seront pas prises en considération les participations de clients dont les coordonnées seront incomplètes, fausses ou incompréhensibles.

### **Article 4 - Les dotations**

Sont mis en jeu : le remboursement de deux commandes de pneus Michelin par jour pendant la durée de l'opération, soit 30 remboursements de commandes au total lors de la durée de l'opération.

Seront intégralement et uniquement remboursés les pneumatiques Michelin, tourisme, 4x4, camionnette, été, hiver et 4 saisons de la commande effectuée dans le cadre de la participation à

l'opération (hors garantie, livraison et montage). Le remboursement sera effectué selon le moyen de paiement sélectionné par le client lors de l'achat des pneus éligibles à l'offre promotionnelle Michelin.

L'offre ne peut donner lieu à la remise du remboursement contre sa valeur en espèces, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. Dans les limites permises par la loi, Allopneus.com se réserve le droit de retirer ou de suspendre l'offre à tout moment.

#### **Article 5 – Désignation des gagnants**

**Un tirage au sort sera effectué en fin d'opération et au plus tard le 30 octobre** parmi l'ensemble des Participants.

Il ne sera désigné qu'un seul gagnant par jour de date de commande et par foyer pendant toute la durée de l'opération (même nom, même adresse ou même adresse e-mail).

Il ne sera adressé aucun courrier aux participants qui n'auront pas gagné. Les dotations qui ne pourront être attribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice seront perdues et ne seront pas réattribuées.

#### **Article 6 – Remise des lots**

Les gagnants recevront un message informatif par courrier électronique de la part de la société Allopneus au plus tard 7 jours après le tirage au sort à l'adresse e-mail communiquée lors de l'inscription. Le règlement du remboursement de la commande sera effectif sur cette même période.

#### **Article 7 - Informations générales**

Le présent règlement est disponible gratuitement sur le site : [www.allopneus.com](http://www.allopneus.com) pendant toute la durée de l'opération dans l'onglet « Promos ». Il sera adressé gratuitement à toute personne sur simple demande écrite expédiée avant le 20/10/2020 minuit (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : ALLOPNEUS Service Marketing, CS 30470- 13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2. Le timbre utilisé pour cette demande ne sera pas remboursé. Chaque demande devra mentionner les coordonnées complètes (nom, prénom, adresse complète et code postal).

#### **Article 8 – Protection des données à caractère personnel**

Les modalités de traitement des données personnelles concernant la commande des pneumatiques sont détaillées sur la politique de gestion des données personnelles disponible sur le site [www.allopneus.com](https://www.allopneus.com/politique-de-protection-des-donnees/) (<https://www.allopneus.com/politique-de-protection-des-donnees/>).

Ce document décrit les modalités du traitement de vos données personnelles et vos droits. De plus, dans le cadre de la présente opération, ALLOPNEUS SAS, en tant que responsable de traitement, traitera les données personnelles communiquées dans le cadre de la commande pour la gestion de l'opération promotionnelle et du tirage au sort.

Pour toute question concernant vos données personnelles, vous pouvez nous contacter :

Adresse postale : ALLOPNEUS SAS, CS 30470, 13096 Aix en Provence Cedex 2

Pour nous contacter : <https://www.allopneus.com/Contact.html>

Notre délégué à la protection des données : PINT Avocats – [dpo@allopneus.com](mailto:dpo@allopneus.com)